

MAIRIE DE CORGOLOIN

21700 CORGOLOIN

Tél : 03.80.62.98.19

Mail : journal.corgoloin@orange.fr

Site internet : www.corgoloin.com

SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

INFORMATIONS MUNICIPALES

CIVISME – VIVONS ENSEMBLE

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

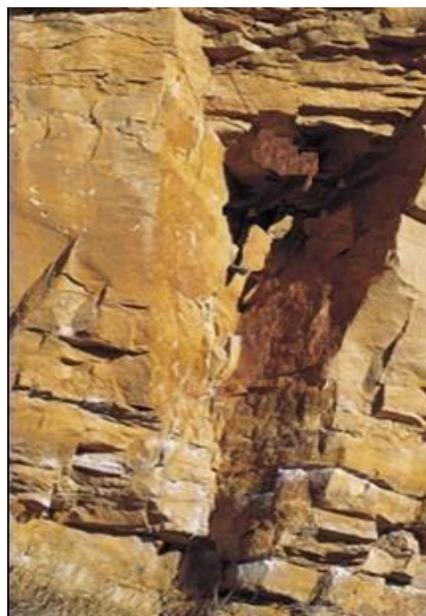
AU FIL DES EVENEMENTS

LA VIE DU VILLAGE ET ASSOCIATIVE

ANNONCES - DIVERS

ETAT-CIVIL – AGENDA COMMUNAL

L'ECHO DE



LA PIERRE



ET DU VIN

Bulletin Municipal

n°85

SEPTEMBRE 2019

Comité de Rédaction :
Annick SAUVAIN -Stéphanie DA COSTA
Laurence PATRU - Pascale GATTI-CHEVILLON

Sous la présidence du maire
Dominique Véret

L'EDITO DU MAIRE

Corgolinoises, Corgolinois,

Nous avons inauguré le 14 Septembre le pôle périscolaire de notre RPI.

Un hommage a été rendu à notre ancien Maire, Jacky MOULIN, décédé le 16 Juillet 2017. Jacky a été à l'initiative de ce projet ; la Commune ayant prêté un terrain communal pour la construction de ce bâtiment. Comme je l'ai mentionné lors de mon discours, notre RPI est en plein essor démographique. La Commune de Premeaux-Prissey a lancé un lotissement de 17 parcelles ; la Commune de Comblanchien a pour projet un lotissement de 10 parcelles ; au lotissement « Au Saussy » sur notre commune, il reste 17 lots à vendre. De plus, nous sommes dans l'élaboration de notre PLU. Nous aurons environ une trentaine de parcelles constructibles. Aussi, est-il dommage et incompréhensible de ne pas utiliser ce bâtiment pour nos élèves les mercredis et les vacances scolaires. Ce sera l'objectif à atteindre pour notre commune.

J'ai remarqué que des travaux étaient réalisés sur notre commune par les habitants. Je tiens à rappeler qu'avant de débiter des travaux (changement de fenêtres, agrandissement de portail, création d'ouverture,...), vous devez impérativement déposer une Déclaration Préalable en Mairie et attendre l'accord du service Urbanisme. Pour rappel, la commune a sur son territoire, 3 Monuments Historiques. Cela inclut un périmètre dont l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) est primordial et indispensable pour la réalisation de vos projets.

Je tiens aussi à vous informer que propriétaires et locataires sont tenus d'entretenir les haies et l'élagage des arbres. Je préconise aux locataires de vérifier leur contrat de location pour connaître leurs obligations. La commune se réserve le droit d'adresser un courrier pour procéder à ces travaux d'entretien.

Concernant les travaux sur notre commune, un Appel d'Offre a été lancé pour la continuité de l'élargissement du « Chemin Neuf » jusqu'à la caserne des Pompiers. Les travaux seront réalisés d'ici la fin de l'année. Nous n'avons pas prévu d'autres travaux importants.

Enfin, notre commune réalisera le recensement de la population début 2020. Je vous remercie par avance de réserver un bon accueil à nos agents recenseurs.



Dominique Véret.

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE EN DATE DU 21 MARS 2019

PLU - DELIBERATION PRENANT ACTE DU DEBAT SUR LES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été mise en œuvre et à quelle étape de la procédure elle se situe.

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération du 12 avril 2011 et la délibération complémentaire du 16 novembre 2016 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

- 9 voix pour
- 3 voix contre
- 1 abstention

Prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables, conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

La prochaine réunion PLU de la Commission Communale aura lieu Jeudi 4 Avril 2019 à 18H.

ACQUISITION TERRAIN SIRANDRE NICOLAS – DOCUMENT MODIFICATIF DU PARCELLAIRE CADASTRAL

Dans le cadre de la transaction de terrain entre la Commune de Corgoloin et Monsieur Sirandré Nicolas, le Maire a reçu le document modificatif du parcellaire cadastral.

Aussi, compte-tenu de ce modificatif, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour acquérir la parcelle de terrain cadastrée section AD n° 491 d'une contenance de 4a 62ca au prix de 16.60€ le m² et autorise le Maire à signer tous documents afférents à cette transaction.

Maître Denys Chevillon étant désigné en tant que Notaire chargé de cette affaire.

BUDGET PRIMITIF 2019

Le Maire fait le point sur de nouveaux devis reçus concernant des travaux (réfection des peintures de la salle des fêtes, changement porte et volets Mairie, intervention sur la toiture de l'église, toit garage Rue du Petit Paris,..). Des accords sont donnés sur des propositions (devis tinte cloche, réfection mur mitoyen cour école primaire, fourniture et pose d'une porte entrée couloir à côté de la salle des fêtes,..).

Des travaux seront à prévoir pour et suite à l'effondrement de la route vers Pisciculture de la Chaume, pour la fontaine et les grilles de l'ancienne école Place de la Mairie.

FESTIVITES DU 13 JUILLET 2019

Madame Annick Sauvain fait part au Conseil Municipal de sa rencontre avec un traiteur pour le repas du 13 juillet. L'idée du moule frites est retenue. Le détail de ces festivités sera inséré dans le prochain bulletin municipal.

RENCONTRE « SOURIAUT AU PASSE » et « CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES »

Madame Laurence Patru rappelle la rencontre de ces deux associations pour une après-midi « jeux de société » qui aura lieu salle polyvalente le samedi 6 avril 2019 à partir de 14h 30.

SICECO

Mr Philippe Héritier donne des informations sur le report de la prochaine réunion de Clé ; le nouveau correspondant d'ENEDIS et le changement de balises par l'Agence du Beaunois sur la RD974.

DIVERS

Des informations ont été prises sur le fonctionnement de l'Association du Tennis.

Les bennes à végétaux seront remises en place dès lundi 25 mars

Passage du Tours des Grands Ducs les 3, 4 et 5 Mai 2019

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE EN DATE DU 11 AVRIL 2019

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2019

Le Conseil Municipal procède au tirage au sort sur la liste électorale de deux personnes afin d'établir la liste préparatoire de la liste annuelle du Jury de la Cour d'Assises de la Côte d'Or. Il s'agit de Mesdames Langlais veuve Charmont Claudia et de Lemoine épouse Monteiro Peggy domiciliées à Corgoloin.

TOURS DE GARDE DES ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Un projet de tours de garde sera transmis à chacun et pourra être modifié d'ici le 26 mai 2019.

DEVIS

Le Maire fait le point sur des devis concernant des travaux à réaliser dont la reprise du versant de la toiture de l'église : une demande de subvention sera présentée à la DRAC pour obtenir 30% du montant HT des travaux. Des propositions chiffrées ont été faites pour la tonte d'espaces verts sur la commune.

SICECO

Philippe Héritier évoque un courrier émanant du SICECO concernant la participation financière de la Commune aux travaux d'enfouissement des réseaux. Le devis estimatif de 1925.25€ à charge de la Commune est accepté pour la rénovation des projecteurs et horloge de l'église.

Une information sera recueillie auprès du SICECO sur le contrôle des mâts du terrain de football.

PLU

Le Maire rappelle la date de réunion de la commission PLU le mardi 23 avril 2019 à 18H.

DIVERS

Des informations sont données sur :

- les situations de loyers impayés
- des dépôts de déchets au Point d'Apport Volontaire
- la visite du bâtiment de la Gare dont l'abri à vélo dans la cour
- la nécessité de remettre en place un panneau d'affichage au centre de la Place de la Mairie
- la distribution des brioches par les « Papillons Blancs » du lundi 13 mai au lundi 20 mai 2019
- La demande d'installation du « Cirque de Cannes » sur un week-end de 2019 : une réponse favorable y sera apportée

SEANCE EN DATE DU 16 MAI 2019

Le Conseil Municipal fait le point sur les tours de garde des élections Européennes du 26 mai 2019.

Plan Local d'Urbanisme

Le Maire présente le compte-rendu de la réunion de la commission du PLU du 23 avril 2019 portant essentiellement sur le règlement du Plan Local d'Urbanisme. La prochaine date de réunion ayant été fixée au 27 mai 2019.

Point sur les travaux en cours

- Intervention de l'entreprise Noirot sur le chemin communal en direction de la Pisciculture
- Dalle coulée pour le pressoir vers le rond-point de la Poste
- Grille derrière la salle des fêtes à refaire
- Spots à changer dans la fontaine avant la mise en eau
- Tapis Berlinoise à changer Rue des Maisons Rouges
- Début des travaux dans l'église par la Sté Prêtre courant Juin 2019
- Acceptation des devis entretien sanitaires football
- Solution à trouver pour la tonte du terrain de football

ORVITIS

Orvitis transmet à la commune la situation des ventes de lots dans le lotissement « Saussy » :

35 lots sont vendus à la date du jour.

Commission de Contrôle Electoral

Le Conseil Municipal est informé de la création à partir du 1^{er} janvier 2019 de la « Commission de Contrôle Electoral » qui est chargée au sein de la Commune de contrôler la régularité des listes électorales et d'examiner les recours gracieux formulés par les électeurs. Un arrêté préfectoral a nommé membres de cette commission :

- Madame Pascale Gatti-Chevillon, Conseillère Municipale,
- Monsieur Didier Reichenbach, délégué près de l'Administration
- Monsieur Stéphane Guigot, délégué près du Tribunal de Grande Instance.

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE EN DATE DU 16 MAI (suite)

SICECO

Intervention de Philippe Héritier :

Un courrier sera adressé au SICECO positionnant la commune pour le remplacement d'armoires, coffrets d'éclairage public ; opération subventionnée à hauteur de 80%. Une visite technique préalable sera demandée au SICECO afin d'établir les degrés d'urgence du matériel à remplacer et l'établissement des devis correspondants. Un état de contrôle des projecteurs du terrain de football sera réalisé.

Dossiers radars pédagogiques

La demande de subvention pour l'achat et la pose de 3 nouveaux radars pédagogiques est adressée au Conseil Départemental de la Côte d'Or.

Le Conseil Municipal dans sa réflexion, décide d'instaurer une zone limitée à 30 km/h dans toute la « Grande Rue »

Service Minium d'Accueil

Le Maire aborde ce sujet suite au mouvement de grève des écoles.

ONF

Le Maire informe le Conseil Municipal que la vente de bois sur pied de la forêt communale aura lieu le 12 juin 2019. Le Conseil Municipal laisse toute latitude à l'ONF de fixer les prix plancher.

SEANCE EN DATE DU 13 JUIN 2019

Création d'un emploi non permanent d'Adjoint Technique à temps complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un emploi non permanent d'Adjoint Technique non titulaire à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Un planning du temps de travail été/hiver (15 juin-15 septembre) est mis en place pour les agents techniques.

Budget dépenses pour entretien terrain de football

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'imputer en investissement la dépense de la remise en état du terrain de football (régénération dont devis accepté de la Société Cosec pour un montant de 5433.70€ TTC. Ces travaux découlant de la rétrocession de la compétence par la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.

Finances

Madame Françoise Bosch présente la situation budgétaire aux membres du Conseil Municipal.

Plan Local d'Urbanisme

Le Maire présente le compte-rendu de la réunion PLU en date du 27 mai 2019 :

- Réflexion du Périmètre Délimité des Abords (PDA) – zone de protection des Monuments Historiques
- Règlement : prescriptions visant à lutter contre les risques d'inondations et les risques de mouvements de terrains
- Patrimoine : Le Cabinet Berthet propose des règles à intégrer au PLU pour protéger le patrimoine de la commune ; patrimoine bâti protégé (motifs culturels et/ou historiques et/ou architecturaux).

L'inventaire fait sur la commune dans le cadre du classement UNESCO est passé en revue.

Les élus sont favorables à la protection de tous les éléments du patrimoine public, mais souhaitent informer et interroger les propriétaires privés pour les autres bâtiments (établissements viticoles essentiellement).

INSEE - Recensement de la population

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Madame Bosch Françoise, en tant que coordonnateur du recensement de la population qui se déroulera début 2020 et Madame Joigneault Raymonde en tant que coordonnateur suppléant.

RPI « de la Côte de Nuits »

Monsieur Véret Dominique, Maire, prend la présidence du « RPI de la Côte de Nuits » à compter du 14 juin 2019.

Point sur les festivités du 13 Juillet

Il est décidé de rajouter du rôti au repas proposé le 13 Juillet. Une réunion de la commission sera organisée avant les festivités.

Pour rappel, l'Association « Espoirs pour Jade » organisera la buvette avec quelques petites activités.

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE EN DATE DU 13 JUIN 2019 (suite)

Point sur travaux

Le Maire donne les informations :

- Changement de la porte d'entrée de la Mairie et pose de nouveaux volets roulants aux fenêtres et portes-fenêtres
- Relance de la Sté Signature par Mme Annick Sauvain
- Relance de la Sté Prêtre pour l'église (changement de tintement d'une cloche et modification de l'installation Eglise-Ancienne Mairie)
- Devis Gauthé (bouchage des trous au niveau des coussins berlinois rue des Maisons Rouges)
- Devis balayeuse (le passage de la balayeuse est prévu le 10 Juillet)
- Autocommutateur rue du Petit Paris (réflexion sur une éventuelle démolition)
- Intervention de Philippe Héritier
 - point sur éclairage de la fontaine (annulé)
 - projecteurs et horloge sur 2019 – réglage en septembre
 - demander la cartographie du réseau Gaz – prévoir DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) pour implanter un sapin qui sera décoré à Noël.

Divers

Des courriers seront adressés à quelques riverains pour procéder à des élagages

Des informations sont données sur le passage de véhicules ou autres sur la commune

Prochain conseil municipal : jeudi 11 Juillet 2019

SEANCE EN DATE DU 11 JUILLET 2019

Achat pose et raccordement de 3 radars pédagogiques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de l'achat, la pose et le raccordement de trois radars pédagogiques pour un montant de 5671.57€ HT. Le Conseil Municipal sollicite une subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets voirie.

Festivités du 13 Juillet : Intervention d'Annick Sauvain

Dernier point sur le nombre des inscrits, logistique (repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et Sono).

Travaux voirie réfection « Chemin Neuf »

Le Maire fait part au Conseil Municipal de son entretien avec le Cabinet de Géomètres concernant les travaux de voirie réfection du « Chemin Neuf ». Une procédure d'Appel d'Offres est nécessaire et va être prochainement lancée.

Information du Maire sur l'appel à projets « ARS de Bourgogne »

Le Maire informe le Conseil Municipal d'un entretien avec des personnes intéressées par un terrain pour une éventuelle implantation d'une structure d'accueil de jour (160M²). Le terrain appartenant à la Commune situé « Au Saussy » pourrait être proposé.

Création de l'Agence Technique Départementale de la Côte d'Or

Le Maire informe le Conseil Municipal de la création d'une Agence Technique Départementale de la Côte d'Or, en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le SICECO, qui a pour objet d'apporter aux

Collectivités Locales qui le demandent, un accompagnement complet des projets de travaux. L'adhésion à l'ATD correspond à un coût annuel pour la Commune de 200€ (remise de 20% par an pour les 3 premières années). Des renseignements seront pris par Mr Philippe Héritier auprès du SICECO avant de prendre la décision d'adhérer ou non au service.

Terrain de football

La Commune de Corgoloin va étudier les différents devis pour la mise aux normes du terrain de football.

SICECO

Mr Philippe Héritier informe le Conseil Municipal :

- Devis reçu du SICECO d'un montant à la charge de la commune de 5331.36€ suite à l'accident sur la RD 974 sinistre sur mât. Les démarches ont été faites à l'assurance communal Groupama qui a délégué un expert le 19 juillet prochain
- Pour les travaux 2019 (projecteurs monuments-lavoir et horloge) seront réalisés à partir de septembre 2019. Une facturation en 2020 sera peut être possible ; à suivre...

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE EN DATE DU 11 JUILLET 2019 (suite)

- La subvention concernant le branchement des radars (validité 1 mois) sera prolongée par le SICECO.
- Rénovation des coffrets électriques vétustes
- Projet d'éclairage du bassin arrêté
- Compte-rendu de sa réunion à Créancey entre ENEDIS et l'Association des Maires Ruraux
- Le contrôle des mâts du terrain de football a été effectué.

Divers

Informations du Maire

- Intervention de la Sté Prêtre le 18 juillet 2019 (changement de tintement d'une cloche et modification de l'installation Eglise-Ancienne Mairie).
- Devis accepté de la Sté Manzini d'un montant de 228€ TTC pour plaque commémorative du « Père Bazin »
- Réception du devis de Mr Daniel Creuze pour les pierres de la fontaine ; une autre entreprise sera sollicitée pour un devis .
- Réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) - participation de Mme Françoise Bosch : la commune de Corgoloin récupèrera un montant provisoire de 23 709.00€ par an suite à la restitution de la Bibliothèque et du terrain de football à la commune.
- Le Maire présente le compte-rendu d'une réunion en date du 3 juillet dernier concernant l'étude relative aux traversées d'agglomérations de Premeaux, Comblanchien et Corgoloin par la RD 974, suite au classement à l'UNESCO des Climats de Bourgogne ; le but étant d'améliorer la vue sur le paysage de la côte depuis la RD et ses abords. Le Maire tiendra informé le Conseil Municipal au fur et à mesure de l'avancement de ce projet.
- Réhabilitation Gare : la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges va proposer un accord cadre concernant l'éventuelle réhabilitation du bâtiment de la Gare. Celle-ci sera réalisée avec « Gares et Connexions » dans le cadre du lancement du programme « 1001 gares ».

SEANCE EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2019

Point sur les travaux

- Le Maire donne différentes informations :
- Lancement de la DICT (Déclaration d'Intention de Commencement Travaux) pour l'implantation du sapin Place de la Mairie
- Mise en ligne de l'Appel d'Offre travaux « Chemin Neuf » - date de dépôt des offres le 25 septembre 2019 à 12h – réunion de la commission pour ouverture des plis le jeudi 26 septembre 2019 à 16h
- La Sarl Terrand a posé la porte dans le couloir entrée locataires
- Intervention de l'entreprise Claude Monnot pour travaux entretien espaces verts
- L'entreprise Manzini a terminé la plaque commémorative du « Père Bazin » qui sera remise en place par les agents communaux
- La Société Caradeuc interviendra dans le cimetière pour les travaux de dépose des 22 tombes à partir du 23 septembre jusqu'au 27 septembre 2019
- Mme Annick Sauvain a sollicité l'entreprise Signature pour des panneaux de signalisation mal ou pas remplacés sur le village.

Achats

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- Du changement de l'un des ordinateurs poste des Conseillers (730€ HT)
- De la situation du photocopieur de l'école primaire qui serait à changer (étude achat ou location)

.../...

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2019 (suite)

SICECO

Intervention de Philippe Héritier sur :

- les projecteurs Place de la Mairie (Eglise et lavoir) ; un essai est prévu après la séance du Conseil Municipal ;
- différents devis sur le remplacement de candélabres RD974 ; changement des armoires vétustes ; problème du poteau d'EP et lampe à proximité du château du Hameau de Cussigny ;
- relancer l'entreprise Signature pour les radars pédagogiques.

Association « Lecture Jeunesse Corgoloin »

Le Maire a reçu en mairie certains membres de l'Association « Lecture Jeunesse de Corgoloin ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention à cette association, d'un montant de 1116.00€ au titre de l'exercice 2019.

ONF

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de la destination des coupes de bois exercice 2020 de la parcelle n°35 (chêne).

Les inscriptions pour les lots de bois 2019-2020, taillis et têtes de chêne, seront reçues en mairie du 16 septembre au 15 octobre 2019 inclus.

Bulletin Municipal : Intervention d'Annick Sauvain

L'ébauche du Bulletin Municipal est en cours.

Déploiement fibre optique

Dans le cadre de cette opération, il est décidé de créer une commission de travail chargée de poursuivre l'attribution de numéros de maisons dans la commune. Cette commission est composée de Mmes Joigneault, Bugnot, Mrs Dillenschneider et Bersot.

Accord Cadre projet des 5 Gares

- vu les statuts de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges en date du 1er janvier 2018,
- vu le Plan de Développement Touristique, Vu le Plan Climat Air Energie Territorial en cours d'instruction,
- vu la délibération du conseil communautaire en date du 9 juillet 2019,

Considérant le travail effectué depuis novembre 2018 en partenariat avec la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, la Région Bourgogne Franche-Comté, Gare & Connexion ainsi que le Pays Beaunois,

Le conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré par 10 voix pour, 2 voix contre et une abstention accepte son engagement dans le projet dit « des 5 gares » et autorise le Maire à signer l'accord cadre correspondant.

Divers

Le Maire rappelle l'inauguration du Pôle Périscolaire le 14 septembre 2019 à 11h et informe le Conseil Municipal que 15 lots restent à vendre au lotissement « Saussy »

Un vent mauvais sur Corgoloin, le 9 août 2019

En ce début du mois d'Août, quelle est donc cette mégère non apprivoisée qui s'en est pris à notre fûtée comme une maîtresse en colère et qui a plaqué au sol et sans ménagement quelques-uns de nos hommes troncs.

Alors sous le « charme, le chêne, tremble..... Ces trois essences ont payés de leur vie, la folie de dame Eole.

Puis cette sorcière endiablée a poursuivi sa route vers Cussigny puis Gerland en entrant par le toit des maisons, quelle tuile !!!!!

Nos employés communaux aidés par quelques élus ont alors libéré l'accès aux chemins et lignes de notre forêt.

A ce souffle destructeur, nous préférons demoiselle brise qui nous caresse, sèche nos larmes ; puis en traversant nos cours sèche le linge qui pend sur nos fils.

Bon vent à tous.

P. HERITIER



INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est rappelé que les nouveaux habitants de Corgoloin sont invités à se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Le recensement à l'âge 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent cet anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Il permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (**JDC**). Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire. Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Le recensement se déroulera sur la commune de Corgoloin :

Du jeudi 16 janvier 2020 au samedi 15 février 2020.

Un agent recenseur habilité par votre mairie se présentera à votre domicile.

Il sera à votre disposition pour tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin et vous remettra en main propre les documents à remplir.

Il sera possible également de transmettre vos renseignements par internet. A cet effet, il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

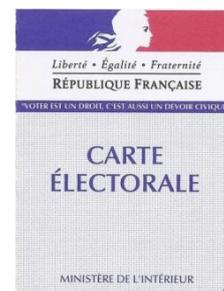


ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Les élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le **dimanche 22 mars 2020**.

Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales

Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2020, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. S'agissant des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la **demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020**.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

95 grande rue -21700 CORGOLOIN

Ligne directe de téléphone : 03 80 62 71 42

Horaires d'ouverture : du Lundi au Samedi de 9h00 à 11h30

Fermeture pour congés d'été du 15 au 31 août 2019

PANNEAUX D'AFFICHAGES



Récapitulatif de leurs installations :

Place de la Mairie – Point Poste – Ancienne Gendarmerie - Impasse du Fourneau

Place des Peupliers - Place des Platanes - Rue du Cassis – Rue du 19 mars 1962

Lavoir de Cussigny – Lavoir de Moux

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé aux abords de la salle des fêtes



COLLECTE DES BOUCHONS



La prochaine collecte de bouchons plastiques aura lieu Salle Georges Vigot le **samedi 26 octobre de 9h30 à 11h**. Encourageons cette bonne action qui ne coûte rien et apporte beaucoup aux personnes en situation de handicap. Pensez dès à présent à garder vos bouchons !



INFORMATIONS MUNICIPALES



Distribution de terreau
L'ancienne décharge municipale (au dessus du cimetière) sera ouverte exceptionnellement

Samedi 12 octobre 2019

de 8 h à 11 h 30 heures

Pour mise à disposition de terreau de jardinage pour les habitants de la Commune.

Coupes de Bois
La Commune de Corgoloin propose des coupes de bois à ses habitants.



Si vous souhaitez en retenir, veuillez vous inscrire au secrétariat de Mairie
du 16 septembre au 15 octobre 2019

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le lundi 11 novembre 2019, la France commémorera l'armistice de la Première guerre mondiale 1914-1918
La population est invitée à participer à cette cérémonie :

-  10 h 45 Rassemblement Place de la Mairie
-  11 h Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe.
-  11 h 30 Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes



REPAS DES AINES

La municipalité réunira les anciens de Corgoloin le **dimanche 24 novembre 2019** à 12h à la salle des fêtes.

Une invitation sera adressée aux personnes concernées.
Afin de permettre à un maximum de personnes de profiter de ce grand moment de convivialité, les membres du Conseil Municipal se feront un plaisir de venir vous chercher. La salle des fêtes est dotée d'un accès aux personnes à mobilité

réduite. A cet agréable moment, il n'y aura pas de substitution à ce repas par un panier garni comme les années précédentes.



CONCOURS MAISONS FLEURIES



Les membres du Conseil Municipal sont passés le vendredi juillet 2019. Les lauréats seront personnellement informés de leur classement par courrier, de la date et du lieu de remise officielle des prix (3 prix à 50 € - 2 prix d'encouragement à 30 €).

La diffusion des résultats aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire.

VŒUX DU MAIRE

Les habitants de Corgoloin sont cordialement invités le **Samedi 3 janvier 2020** à 19h à la salle des fêtes pour la présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal.



INFORMATIONS MUNICIPALES

LA SEMAINE BLEUE, un rendez-vous incontournable

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges propose à nouveau, en 2019, un ensemble de rendez-vous gratuits à l'occasion de la semaine bleue du 5 au 12 octobre.

Cet évènement, organisé en concertation avec de nombreux habitants et partenaires locaux est ouvert à tous les habitants retraités.

Il y a certainement une activité près de chez vous qui sera l'occasion de retrouver vos amis, voisins ou connaissances le temps d'un moment de détente, festif et convivial.

Pour les plus curieux d'autres activités vous permettront de (re)découvrir des lieux et activités remarquables de nos villages ou encore de partager un moment avec les plus jeunes générations.

Renseignements, transport à la demande

Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons

Direction des solidarités : solidarites@ccgevrey-nuits.com

03.80.51.81.11



Plan **GRAND-FROID**
Protégez-vous | Aidez-nous



Appeler gratuitement le **115**
Si vous trouvez un sans abri



PLAN ALERTE GRAND FROID

La solidarité des citoyens est requise afin d'aider la prise en charge des plus démunis. **Le rôle du 115 est primordial.** Ce numéro d'urgence permet de joindre le SAMU social 24h/24 pour signaler une personne sans abri.

L'isolement des personnes âgées ou handicapées dont le manque d'autonomie ne leur permet pas un lien fréquent avec le monde extérieur représente un facteur aggravant en période de grand froid.

Un registre est ouvert en mairie pour le suivi de ces personnes.

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Confier son enfant à une assistante maternelle agréée offre les avantages d'un accueil familial dans un autre foyer à proximité de chez soi.

L'agrément valable 5 ans est délivré par le Président du Conseil Général. Il garantit la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants auprès d'une assistante maternelle qui a suivi une formation de base de 120h dont 60 h obligatoires avant l'accueil du premier enfant.

L'assistante maternelle agréée bénéficie d'un suivi de la PMI afin de l'accompagner dans sa mission d'accueil de l'enfant.



Plusieurs assistantes maternelles sont à votre disposition sur la commune pour accueillir vos enfants :

Madame Christelle BEAUMONT JEANNIARD

Route Départementale 974 – 06.23.90.89.05

Madame Laurence CALLA

9 rue du 19 mars 1962 – 03.80.62.73.68

Madame Léana JULIEN

7 rue Guigone de Salins – 06.34.41.98.09

Madame Martine PETOT

8 Route Départementale 974
Lotissement Fourneau III – 03.80.30.21.60

Madame Sandrine SAUVAIN

6 chemin de la Truede – 06.18.21.14.10



INFORMATIONS MUNICIPALES

RPI de la Côte de Nuits
Corgoloin– Comblanchien – Premeaux-Prissey



Effectifs à la rentrée 2019/2020 :

ECOLE MATERNELLE : 61 élèves pour 3 classes. Directrice Madame BRIDET

A Comblanchien	1 classe de 22 TPS/PS	<i>dont 9 élèves de Corgoloin</i>	Madame HUDELOT
A Corgoloin	1 classe de 22 MS	<i>dont 12 élèves de Corgoloin</i>	Madame SANTALLIER
A Corgoloin	1 classe de 17 GS	<i>dont 6 élèves de Corgoloin</i>	Madame BRIDET

ECOLE PRIMAIRE : 90 élèves pour 4 classes. Directrice Madame BENEDETTI

A Corgoloin	1 classe de 23 CP/CE1	<i>dont 10 élèves de Corgoloin</i>	Madame LE LAY
A Corgoloin	1 classe de 24 CE1/CE2	<i>dont 15 élèves de Corgoloin</i>	Madame LAMBERT
A Comblanchien	1 classe de 24 CE2/CM1	<i>dont 11 élèves de Corgoloin</i>	Madame BENEDETTI
A Comblanchien	1 classe de 19 CM2	<i>dont 7 élèves de Corgoloin</i>	Madame PAGANT

**Au total 4 classes à Corgoloin et 3 classes à Comblanchien
Pour 151 élèves dont *70 de Corgoloin***



ARBRE DE NOËL

La municipalité organise le **vendredi 6 décembre** un arbre de Noël pour les enfants du village nés après le 1^{er} janvier 2008. Les enfants pourront assister à un spectacle qui débutera à 18h30, suivi de la venue du Père Noël. Un verre de l'amitié clôturera la soirée.

Afin de vous inscrire, merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou l'adresser par mail à mairie.corgoloin@wanadoo.fr.

INSCRIPTION IMPERATIVE

NOM:

PRENOM 1 ^{er} enfant:		date de naissance :	
PRENOM 2 ^{ème} enfant:		date de naissance :	
PRENOM 3 ^{ème} enfant:		date de naissance :	
PRENOM 4 ^{ème} enfant:		date de naissance :	

Adresse :
.....
.....

DECHETTERIE HORAIRES D'HIVER du 1^{er} novembre 2019 au 31 mars 2020

QUINCEY

>> Lundi 9h - 12h
 >> Mercredi 14h - 17h
 >> Samedi 9h - 12h / 14h - 17h

NUITS SAINT GEORGES

>> Du Lundi au vendredi 14h - 17h
 >> Samedi 9h - 12h / 14h - 17h

LES TROTTOIRS

Chaque Corgolinois est responsable de l'état du trottoir qui borde sa propriété et en particulier, de la végétation sortant de son jardin (haies) afin de ne pas empiéter et gêner la circulation des personnes.

Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison. Par temps de verglas, ils doivent également prendre toutes les précautions (sablage, salage) pour éviter les chutes aux abords de leur habitation.

REMPLISSAGE DES CONTAINERS A VEGETAUX

Les bennes sont destinées à recevoir des **végétaux putrescibles** et de **petites tailles** (sécateur à main). **Ne pas oublier de tasser le contenu chaque fois que vous apportez des végétaux afin d'éviter les débordements.** Ceci, afin de permettre à tous d'utiliser au maximum les bennes et de rationaliser leur transport.



DEJECTIONS CANINES

Quelques règles de civisme :

Il est préférable de ne pas laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Est considéré comme errant tout chien non immédiatement sous la surveillance de son maître. Pour le bien de tous, les propriétaires de chiens sont priés de se munir de sacs afin de laisser l'endroit propre après son passage. La commune a mis à disposition des sacs et des poubelles.

Le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal peut-être puni de l'amende prévue par les contraventions de la 2^{ème} classe.

RAPPEL SUR LES ABORDS DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



De nouvelles photographies prises autour des "points propres" Face à l'incivisme de certains citoyens, tout est mis en place pour retrouver le ou les auteurs de ces dépôts qui relèvent de la déchetterie ou de la poubelle.

Il a été rappelé que tout dépôt ne relevant pas des points propres est passible d'une amende. Les points d'apport volontaires n'accueillent que les déchets ménagers triés (verre, emballages et papiers).



Le non respect des consignes de tri engendre des frais très coûteux qui sont répercutés sur nos factures de redevance incitative.



VOL AU CIMETIERE

Ce n'est pas la valeur des fleurs ou des plantes posées sur un caveau qui est en cause, c'est la valeur symbolique pour les familles dans la peine : le vol est alors ressenti par elles comme une profanation. Les personnes qui y pénètrent doivent considérer qu'il est indispensable de prescrire toutes les mesures réclamées, ce qui impose la décence et la tranquillité.

Pour votre information, il est porté à votre connaissance que le règlement du cimetière (gestion des tombes, du columbarium et du jardin du souvenir) est affiché dans à chaque entrée du cimetière, et que 3 bacs à déchets « pots en terre-plastiques-végétaux) sont mis à votre disposition à l'entrée sud.

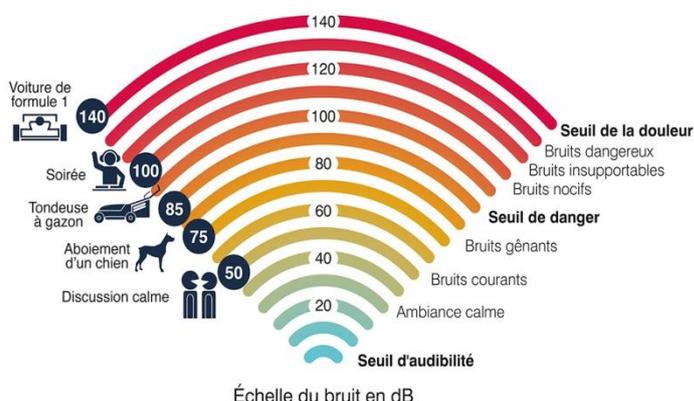
La municipalité vous serait très reconnaissante de bien vouloir respecter le tri dans les bacs adéquats.

BRUIT UTILISATION DES ENGIN A MOTEUR

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, motoculteur, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30/12h - 14h30/ 19h30
- le samedi de 9h/12h - 15h/19h
- le dimanche que de 10h/12h.

L'infraction à cette règle peut être sanctionnée dès lors que le bruit causé porte atteinte à la tranquillité du voisinage, soit par la durée, soit par la répétition, soit par son intensité. Article 4 de l'arrêté préfectoral.



BRULAGE A L'AIR DE TOUS DECHETS

Tout brûlage de déchets quels qu'ils soient à l'air libre est strictement interdit sur l'ensemble de la commune, et ce tout au long de l'année.

Le non respect de l'arrêté préfectoral peut entraîner une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à la somme de 450€.

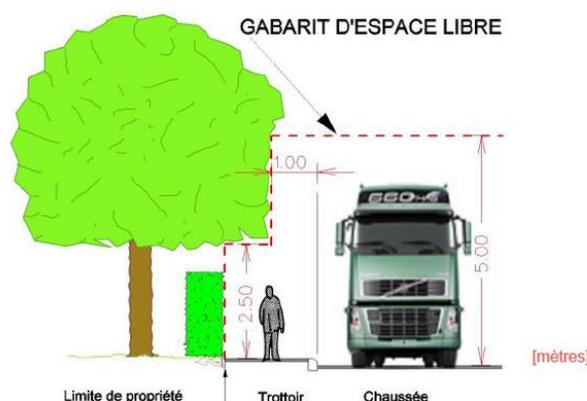
ENVIRONNEMENT

Art. R161.24 du Code Rural :



Il est rappelé que **la taille des haies** de clôture ou branches d'arbres est **obligatoire**, afin de n'obstruer en aucune façon le passage des piétons sur la voie publique et l'éclairage public.

Toutes tailles importantes (branches d'arbres, taille de haie, etc.) doivent être emmenées aux déchetteries prévues à cet effet et non dans les containers à végétaux de la commune.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Restauration du pressoir au niveau du Point Poste

Afin de permettre sa remise en état, Daniel Bersot et Philippe Héritier ont démonté complètement ce pressoir, remplacé tous les bois. Après remontage et peinture complète, il a été remis en place sur une plateforme bétonnée au carrefour de la Grande Rue et la rue du Petit Paris sous le tilleul.



Réparation d'une bordure de toit de l'église

Par l'entreprise Martin et Fils du village.



Installation d'un SAS dans le hall d'entrée des logements communaux au dessus de la salle des fêtes et remplacement de la porte d'entrée et des volets roulants de la Mairie.

Par l'entreprise Terrand de Beaune



AU FIL DES EVENEMENTS

Matinée environnement à l'initiative du CMJ, samedi 18 mai 2019



Plus d'une vingtaine de Corgolinois, adultes et enfants, ont participé, à la matinée citoyenne consacrée à la chasse aux déchets. « C'est la deuxième année que l'on organise cette action », explique Quentin Jeanniard, jeune maire du CMJ de la commune.

Dès 9 h 30, équipés de gilets de sécurité et de gants, les participants ont sillonné les rues de Corgoloin à la recherche du moindre déchet. Un ramassage minutieux et fructueux, permettant de débarrasser des artères du village un pneu, une boule de pétanque, du plastique, du verre et énormément de mégots de cigarette.

À l'issue de la collecte, tous se sont réunis à la salle Georges-Vigot pour un moment convivial.

La Fête de Voisins a fêté ses 20 ans :

Quartier des Peupliers



Au Saussy

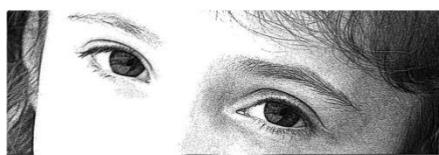


FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Cette année, la commune de Corgoloin à organisé ces festivités à l'esplanade du terrain de football, situé Voie romaine le samedi 13 juillet en soirée. C'est dans le souci de ne pas rompre la fête que tout s'est déroulé au même endroit.

Pas moins de 137 personnes se sont inscrites pour participer au repas complet « moules-frites », préparé par Julien Minard, *L'imprévu*, situé à Chauv. La soirée a été ponctuée par la distribution de lampions aux enfants avec un petit circuit dans les rues, avant le tirage du feu d'artifice et l'ouverture du bal avec Sono 2000.

Chaque année, la commune consacre la buvette du 14 juillet à une association. Les bénéfices ont été intégralement reversés au profit de « Espoir pour Jade ». Cette jeune Corgolinoise est atteinte du syndrome de Rett.



ESPOIRS.POUR.JADE.OVER.BLOG.FR



AU FIL DES EVENEMENTS

DANS LES ECOLES :

Voyage à Guédelon pour les écoliers



Les 83 élèves du RPI de la Côte de Nuits «Corgoloin, Comblanchien et Premeaux-Prissey » du CP au CM2, accompagnés de cinq parents et des maîtresses, sont partis en voyage scolaire pendant trois jours, du lundi 27 au mercredi 29 mai, à la découverte du château de Guédelon et de ses alentours. Ils étaient hébergés au centre équestre du Gué de Frise.

Fête des Ecoles du RPI de la Côte de Nuits à Comblanchien :



Ouverture d'une classe au sein de la maternelle



Josiane Maissiat (agente territoriale spécialisée des écoles maternelles), Emmanuelle Bridet et Sophie Santailler

Le RPI de la Côte de Nuits « Corgoloin, Comblanchien et Premeaux-Prissey » compte 64 élèves pour la maternelle. Les sections des tout-petits se trouvent à Comblanchien et les autres à Corgoloin. Lundi 2 septembre, l'école de Corgoloin a bénéficié d'une ouverture de classe, les 40 élèves sont donc désormais répartis dans deux classes.

Le pôle périscolaire inauguré avec un hommage à Jacky Moulin



Opérationnel depuis octobre 2018, le pôle périscolaire du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Corgoloin, Comblanchien et Premeaux-Prissey a été inauguré officiellement samedi 14 septembre 2019



Une double inauguration : celle du pôle périscolaire et de la plaque commémorative en l'honneur de Jacky Moulin, ancien maire de Corgoloin à l'initiative du projet, décédé en juillet 2017.

De nombreux élus étaient présents ainsi que Jean-Baptiste Peyrat, sous-préfet de l'arrondissement de Beaune ; Didier Paris, député de la Côte-d'Or ; Christophe Lucand, président de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges et Dominique Véret, maire de Corgoloin et président du RPI de la Côte de Nuit

« Un souci permanent de développer sa commune »



Comme l'a expliqué ce dernier, « c'est dans le courant de l'année 2016 que ce projet a pris forme ». « Dans un souci permanent de développer sa commune, Jacky Moulin, lors de ses vœux pour 2017, a annoncé aux Corgolinois la construction d'un nouveau pôle périscolaire. Octobre 2018, fut l'aboutissement de ce projet. »

Le coût de cet équipement s'élève à 1 843 915 € (hors taxe).

La commune a reçu l'aide du conseil départemental (500 000 €), de l'État (368 783 €), de la Région (250 000 €) et de la communauté de communes (725 132 €, soit 39 % du coût total).

Une augmentation du nombre d'enfants en prévision

Gisèle Véret, directrice du site, a fait découvrir la structure au public présent samedi, dont les deux salles d'activités de 91 m² et 62 m². La salle de restauration est équipée de tout le matériel nécessaire pour que les enfants déjeunent sous forme de *self-service*. Environ 117 enfants sont inscrits au pôle, en comptant l'accueil et la restauration.

Ce bâtiment est primordial pour développer les zones rurales, selon Christophe Lucand. « La communauté de communes de Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges, c'est 17 sites péri ou extrascolaires, 31 000 habitants, 55 communes... », a-t-il précisé.

Comblanchien et Premeaux-Prissey ont des projets de construction de maisons individuelles sur leurs territoires, ce qui favorisera l'augmentation de l'accueil du pôle du RPI à Corgoloin.

Le nouveau bâtiment s'inscrit dans la politique nationale, qui demande l'école obligatoire à 3 ans et l'agencement territorial des communes.

Les élus ont également accompagné la famille de Jacky Moulin autour de sa plaque commémorative. Celle-ci a été installée à l'intérieur du pôle, dans le hall d'accueil.



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES DEUX-COTES

Calendriers 2020 : Les sapeurs-pompiers du CIS des Deux Côtes vous informent de leur passage pour la traditionnelle tournée des calendriers 2020 qui débutera début novembre 2019.

La distribution se fera sur les communes suivantes :

ALOXE-CORTON ; CHOREY-LES-BEAUNE ; COMBLANCHIEN ; CORGOLOIN ; LADOIX-SERRIGNY ; MAGNY-LES-VILLERS ; PREMEAUX-PRISSEY ; VILLERS-LA-FAYE ; VILLY-LE-MOUTIER.

Merci d'avance pour votre accueil chaleureux.

Manifestation sportive : Avec l'aide du Groupement Sud, le CIS des Deux Côtes organisera le prochain Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers de Côte d'Or. La manifestation se déroulera sur les communes de Corgoloin et de Villers-La-Faye.

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

***Devenir pompier, peut-être n'y avez-vous jamais pensé ?
Pourtant ça peut être vous !***

Le Centre d'Incendie et de Secours des Deux Côtes recrute

Pour en savoir plus sur l'engagement de pompier volontaire, présentez-vous ou contactez le chef de centre de la caserne la plus proche de chez vous. Les pompiers auront plaisir à vous faire partager leur passion et à vous expliquer que vous aussi vous pouvez vous engager.

Conditions d'engagement

- Avoir entre 16 et 55 ans ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Etre motivé(e) et être en bonne condition physique ;
- Etre en position régulière au regard des dispositions du code du service national ;
- Habiter à moins de 7 minutes du Centre d'Incendie et de Secours de votre secteur ;
- Disposer d'une certaine disponibilité ;

Être sapeur-pompier volontaire, c'est :

- Avoir la possibilité de participer à des missions de service public ;
- Accéder à une formation spécifique ;
- S'investir pleinement dans l'action ;
- Aider les autres ;
- La première marque de **CIVISME** ;

Comment ?

Après un entretien avec le chef de centre, votre dossier sera soumis à une commission de recrutement qui déterminera vos capacités à devenir sapeur-pompier volontaire. Vous serez également invité(e) à passer un examen médical.

Contact

Adjudant-chef VIT Jean-Louis (chef de centre) 06.87.38.96.88

VIE ASSOCIATIVE

GV NUITS SAINT GEORGES

Cours dispensés par Pascale DALLE



A la salle des fêtes :

Gymnastique :

Mardi de 18h30 à 19h30

Salle Georges Vigot :

Step :

Jeudi de 18h35 à 19h35



Cours en extérieur par grande chaleur !!!



La rentrée de l'Association « Corgoloin Tête et Jambes » est déjà reprise.

À celles et ceux qui font en font déjà partie, c'est un réel plaisir que de vous compter parmi nous encore cette année. Pour toutes les activités il y a encore de la place. N'hésitez pas à en parler autour de vous. Les futurs adhérents ont la possibilité d'assister gratuitement à deux rendez-vous pour tester une activité et s'inscrire ensuite.

Section chorale « Les Voix de la Côte » :

Répétitions tous les mardis de 14h à 16h salle polyvalente de Corgoloin.

On recherche des voix masculines. Si vous avez envie de chanter (variétés françaises), vous pouvez venir nous rejoindre (pas de casting et aucune connaissance du solfège n'est demandée) afin de passer un moment convivial.



Corgoloin Tête et Jambes



Section dessin (pour tous) :

Cours mensuel le vendredi de 14h à 17h salle de dessin

Marches et promenades :

Marches en journée ou ½ journée soit à 9h ou 13h30 parking gare de Corgoloin

Promenades les 1er lundis de chaque mois à 14h parking gare de Corgoloin



**Date à retenir : Assemblée Générale le 15 novembre 2019 à 18h
Salle Georges Vigot à Corgoloin**

*N'hésitez pas à contacter un des membres de notre Association,
Nous vous accueillerons avec grand plaisir.*

Adresse postale de l'Association : 21 Grande Rue - 21700 CORGOLOIN

Pour tout renseignement ou adhésion : Annick SAUVAIN 03 80 35 85 62 - 06 28 19 79 19

Plannings sur le site internet : <http://corgoloin-tete-et-jambes.wifeo.com>



Espoirs pour Jade

La prochaine manifestation de l'association Espoirs pour Jade aura lieu le :

Samedi 2 novembre
prochain
à la salle des fêtes de
Corgoloin



1ère partie de soirée:

Tour de chant du groupe "Les Baluchards" avec Patrick Guyot (ex-Calypto); Répertoire Pop-Rock des années 70 et 80 (Joe Cocker, Police, Pink Floyd, Téléphone, Supertramp, Trust, etc...)

2ème partie de soirée:

Esprit cabaret avec tours de chant, magie, comique



Ouverture des portes à 19h30 - Buffet & Buvette

Réservations : 06.70.00.19.52 et 03.80.62.72.21

Entrée: -12 ans: 5€ / adultes: 8€

D'autre part, Espoirs pour Jade a lancé une cagnotte en ligne pour aider au financement d'un véhicule adapté au handicap de Jade. Ce véhicule ayant un coût conséquent, toute aide est la bienvenue.



Cagnotte en ligne:

<https://www.leetchi.com> > un-vehicule-adapte-pour-jade



SAPINS DE NOEL 2019



Comme tous les ans, l'association AE2C des parents d'élèves des écoles du RPI de la Côte de Nuits (Corgoloin, Comblanchien, Premeaux Prisse) vous propose une sélection de sapins de Noël direct du producteur situé à MOUX EN MORVAN (58).

Tous les bénéfices récoltés lors des différentes manifestations organisées par l'association permettent de financer, en totalité ou partie, les activités des élèves du RPI telles que les sorties scolaires (théâtre, cinéma, piscine, ...), l'achat de matériels (IPAD, livres, ...)

Pour cette année encore, nous vous livrerons votre sapin à domicile, le SAMEDI 7 DECEMBRE, sur les communes de Premeaux Prisse, Comblanchien, Corgoloin, Moux, Cussigny, ou en point retrait pour les autres.

N'hésitez pas en faire profiter votre entourage, c'est pour les enfants de nos écoles !

Les membres de l'AE2C

Mémo de ma commande (pour vous)

- Épicéa 1m - 1,50m
- Épicéa 1,50m - 2m
- Nordmann 1m - 1,25m
- Nordmann 1,25m - 1,50m
- Nordmann 1,50m - 1,75m
- Nordmann 1,75m - 2m
- Nordmann 2m - 2,50m
- Nordmann autre tailles
- Pied support bûche bois



Bon de commande Coupon à retourner avec votre règlement

NOM

Prénom

Adresse :

Code Postal : Ville :

Numéro de téléphone (pour la livraison) :

SAPINS 1 ^{er} CHOIX Pieds taillés	Qté	Prix Unitaire	TOTAL (€)
Epicéa 1m - 1,50m		12,00 €	
Epicéa 1,50m - 2m		15,50 €	
Nordmann 1m - 1,25m		17,00 €	
Nordmann 1,25m - 1,50m		23,00 €	
Nordmann 1,60m - 1,75m		30,00 €	
Nordmann 1,75m - 2m		36,00€	
Nordmann 2m - 2,50m		45,00€	
Nordmann autre taille sur demande		Nous consulter	
Pied support bûche bois		3,50 €	
TOTAL DE LA COMMANDE			

Pour toutes demandes particulières (autres tailles, variétés pungens, grands, nobilis), n'hésitez pas à nous contacter au **07 67 04 35 12**

Règlement par chèque (à l'ordre de AE2C) ou espèces

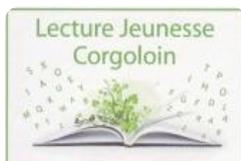
Merci de faire parvenir votre commande et votre règlement avant

Le **29 Novembre 2019** à

Domaine Ambroise
8 Rue de l'Eglise
21700 Premeaux Prissey

Mairie de COMBLANCHIEN
3 Rue de l'Eglise
21700 Comblanchien

GUIGOT Stéphane
117 grande rue
21700 Corgoloin



ASSOCIATION LECTURE JEUNESSE

Les P'tites Infos de la bibliothèque

Automne, hiver 2019

Nos animations



Ateliers CREA 15h-17h

Mercredi 09/10 : ateliers d'automne

Mercredi 18/12 : cartes de Noël

Mercredi 12/02 : atelier ♥



Soirées CONTEES 19h30

Vendredi 18/10 :  on va frissonnerVendredi 20/12 :  Noël (tombola)Vendredi 31 janvier : Nuit de la lecture 

Permanences

Mardi : 16h30 – 18h30

Samedi : 10h00-12h00

Pour nous suivre : <http://bibliotheque-corgoloin.simplesite.com/>

Place de la Mairie – 21700 CORGOLOIN



Loto :

Dimanche 5 janvier 2020

14h00

salle des fêtes de Corgoloin

Ouverture des portes 13h00

Comité de lecture jeunes :

Reprise des rencontres après les vacances de la Toussaint, un vendredi par mois

Ouvert à tous à partir de 8 ans

A noter :

Pour les contes d'Halloween :

on troque histoires contre grignoteries. (venez faire



NUITS-ST-GEORGES

(A partir de 18H30 - Salle des fêtes rue THUROT)

Sam 9 Nov - 20H00

LOTO + **Bingo**

Plus de 4000 € de lots

(Nbrx bons achats, électroménager de marque, paniers garnis, Multimédia, vins fins, repas, salaison, TV Grand écran, voyages, spectacles, nbrx lots de valeur ...)

Réservation possible

Tél : **06 41 27 27 40 – 06 75 64 34 80**
06 49 43 43 93

BUFFET / BUVETTE

Animé par Sylvianne

Organisation : Amicale Supporters **FC CORGOLOIN-LADOIX**

Ne pas jeter sur la voie publique

Souriant au Passé

Au fil des mois, le Club organise les activités choisies en début d'année. Dernièrement, c'était le repas champêtre du 29 août dernier, quatre heureux gagnants sont repartis avec une tablette tactile chacun. Les chevronnés des jeux de boules ont été comblés en cette superbe journée.

Le **dimanche 20 octobre** aura lieu le repas dansant à la salle des fêtes. Souhaitons à toutes et tous que cette journée soit une réussite.

Et le programme 2019 se terminera le **jeudi 5 décembre** avec la sortie à Bourbonne-les-Bains. Chaque participant reviendra avec son petit colis offert par la Maison « Le Foulon » de Bourbonne.

L'Assemblée Générale se tiendra le **dimanche 26 janvier 2020** à la salle des fêtes. Depuis maintenant les volontaires seront les bienvenus pour assurer la continuité du Club.

Malgré son grand âge, Souriant au Passé ne veut pas mourir !

Le Président,
Bernard Caslani

Voitures sur la véloroute entre Corgoloin et Comblanchien : « Attention aux sanctions »

Depuis 2016, ce chemin est censé permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité, aucun engin à moteur ne devant l'emprunter, sauf les ayants droit, principalement les professionnels de la vigne.



Lors du dernier conseil municipal des jeunes, ses membres nous ont rapporté qu'ils se font faire régulièrement klaxonner par des véhicules qui circulent indûment sur la véloroute. De nombreux jeunes de Corgoloin scolarisés à l'école de Comblanchien font quotidiennement la liaison par ce chemin, à pied ou à vélo. « Le chemin est étroit et nous sommes rasés par les voitures », témoigne Margau, 9 ans, scolarisée en classe de CM1 à Comblanchien.

Les automobilistes en infraction risquent une amende de 135 € et un retrait de trois points sur le permis de conduire.

LE BIEN PUBLIC

Correspondants local du journal « Le Bien Public »

Son rôle : Le **correspondant local de presse** (CLP) a tout l'air d'un reporter sur le terrain. Il représente les yeux et les oreilles de la commune. Il est à l'affût du moindre événement que ce soit une coupure de courant, une manifestation, un cambriolage ou encore un grand procès. On le retrouve partout, dans les lieux de la vie courante à la pêche aux informations. L'avantage de sa position est qu'il peut toucher à tous les styles de sujets. N'hésitez pas à les contacter, voici leurs coordonnées :

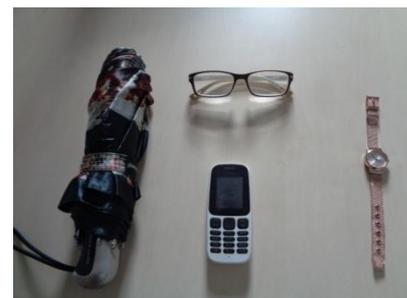
Madame Mathilde PICAUVET : 06 11 42 60 99 - mathpic21700@gmail.com

Madame Sévérine WISS : 06 23 60 12 94 - sev.wiss@gmail.com (pour les associations)

A vendre : ancienne motopompe GUINARD de 1946 (moteur 202 Peugeot)



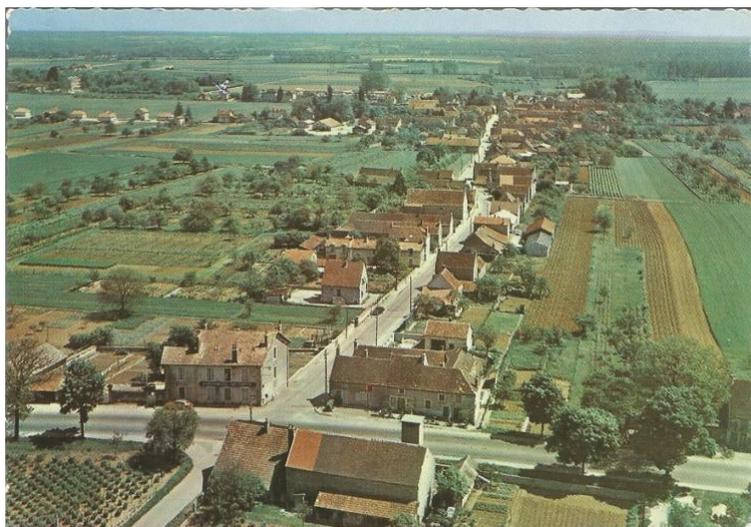
Faire offre au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.



A réclamer en mairie.

SOUVENIRS CORGOLINOIS

Corgoloin vu du ciel



ETAT-CIVIL – NUMEROS UTILES –AGENDA

NOS PEINES

Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher et s'associe à leur douleur

Ginette DUBOIS décédée le 19 mars 2019 à Corgoloin
Elsa SECULA décédée le 16 juin 2019 à Corgoloin
Michel DOUSSOT décédé le 5 août 2019 à Nuits St Georges
Didier CHEVILLON décédé le 14 septembre 2019 à Dijon
Françoise VITOUX décédée le 20 septembre 2019 à Beaune

NAISSANCE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux parents :

Camélia CHARAF née le 5 juin 2019 à Beaune
Louison MINOZZI née le 23 juin 2019 à Beaune
Lya GUERCHOUX née le 20 août 2019 à Beaune

MARIAGE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux jeunes mariés

Paul CHEVILLON et **Kristyna JUNGOVA** le 6 avril 2019
Rémy GALLO et **Anaïs LIEUTET** le 29 juin 2019
Guillaume MATHEY et **Isabelle HERITIER** le 21 septembre 2019
Marc TEROIN et **Béatrice MATTHEY** le 28 septembre 2019

TELEPHONES UTILES

NUMEROS

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
Gendarmerie Nuits-St-Georges	03 80 62 44 51
Groupe Médical du Colombier 20 Place de la Mairie-Corgoloin Docteurs Catineau& Durand	03 80 62 90 51
Pharmacie de Garde	3237
SOS21- Médecins Généralistes	03 80 78 68 68
Maison Médicale de Garde 6 Av Guigone De Salins – 21200 Beaune	03 80 24 96 32
Hôpital De Beaune	03 80 24 44 44
Centre Anti-poison	03 80 29 37 97
Accueil Solidarité Famille M.S.P. 3 Rue Jean Moulin 21700 Nuits-Saint-Georges	03 80 63 35 41
S.O.S. Mains	03 80 55 55 55
ADMR Aide à Domicile en milieu rural	03 80 61 37 30
Disparition d'un enfant	116000
S.O.S. Amitiés	03 80 67 15 15
C.P.A.M.	3646
Enfance maltraitée	119
Allo Services Publics	3939
Drogues info Service	0.800.23.13.13
SIDA Info Service	0.800.840.800
Alcooliques Anonymes	03 80 30 27 00

AGENDA COMMUNAL

16/09 au 15/10	Inscription pour les coupes de bois 2020 en mairie
12 octobre	Distribution de terreau de 8h à 11h30
26 octobre	Collecte des bouchons Salle Georges Vigot de 9h30 à 11h
11 novembre	Commémoration du 11 novembre 2018 - Rendez-vous place de la Mairie à 10h45
24 novembre	Repas des Aînés à 12h
6 décembre	Arbre de Noël de la Commune à 18h30
3 janvier 2020	Cérémonie des vœux du Maire à 19h
16/01 au 15/02	Recensement de la population
15/03 et 22/03	Elections municipales

Prochaine Parution : Nous demandons à chacun de transmettre articles et informations dès que possible pour la prochaine parution prévue pour AVRIL 2020. Il est rappelé que tout article est soumis au comité de rédaction présidé par le maire, et que le journal doit être un instrument d'information, et en aucun cas un outil de publicité ou de propagande. L'équipe municipale reste à votre écoute.